# Archidiocèse de Chicago : surenchère dans l'interdiction du rite tridentin

Publié le 28 décembre 2021
4 minutes

*Le cardinal Blaise Cupich a publié une nouvelle politique pour l'archidiocèse de Chicago qui restreint la célébration de la messe traditionnelle et d'autres sacrements utilisant les livres liturgiques antérieurs à Vatican II.*

En vertu de cette décision, qui prendra effet le 25 janvier, les prêtres, les diacres et les ministres ordonnés qui souhaitent utiliser l'"ancien rite" doivent soumettre leurs demandes au cardinal par écrit et accepter de se conformer aux nouvelles normes.
Ces règles précisent que les messes traditionnelles doivent inclure des lectures de l a Sainte Ecriture en langue vernaculaire, en utilisant la traduction officielle de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis.
En outre, les célébrations ne peuvent avoir lieu dans une église paroissiale, sauf si l'archevêque et le Vatican acceptent d'accorder une dérogation.
Les nouvelles règles interdisent également la célébration du rite tridentin le premier dimanche de chaque mois, à Noël, pendant le Triduum sacré, le dimanche de Pâques et le dimanche de Pentecôte.
Appuyée sur le motu proprio *Traditionis custodes* du pape François, la politique de l'archidiocèse de Chicago a été publiée le 27 décembre et signalée pour la première fois par Vatican News.
Les nouvelles règles de Chicago reflètent celles énoncées dans un document explicatif concernant l'édit du pape François publié le 18 décembre par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, responsable des questions liées à la liturgie sacrée. Mais elles s'inspirent également des règles prises pour le diocèse de Rome en les aggravant notablement.
« Mon intention en partageant cette politique est de vous encourager à réfléchir sur le devoir que nous avons tous d'aider notre peuple en ce moment de renouveau eucharistique en redécouvrant la valeur de la réforme liturgique dans les rites qui nous ont été donnés par le Concile Vatican II », a écrit Mgr Cupich dans une lettre d'accompagnement aux prêtres, rapporte Vatican News.
Le document explicatif du Vatican indique que l'intention de *Traditionis custodes* est de « rétablir dans toute l'Eglise de rite romain une prière unique et identique exprimant son unité, selon les livres liturgiques promulgués par les papes Saint Paul VI et Saint Jean Paul II, en conformité avec les décrets du Concile Vatican II et dans la ligne de la tradition de l'Eglise ».
Le document explicatif note que *Traditionis custodes* stipule que les sacrements ne peuvent être célébrés en utilisant les livres liturgiques du *Rituale Romanum* et du *Pontificale Romanum* promulgués avant les réformes de Vatican II.
Le pontifical contient les rites et les cérémonies habituellement accomplis par les évêques et le Rituel est recueille la célébration des sacrements.
Il y a donc une claire surenchère dans l'interdiction du rite tridentin : le motu proprio lui-même, les règles données par le diocèse de Rome et enfin celles que vient de donner l'archidiocèse de Chicago.
La suppression de la célébration de la messe traditionnelle pour en des jours fixés – premier dimanche de chaque mois, Noël, Triduum sacré, dimanche de Pâques et de Pentecôte – est particulièrement odieuse. Il est vraiment raisonnable de se poser deux questions : quel but ce genre d'interdiction poursuit ? Et quel sera le prochain évêque à réduire encore les jours autorisés pour la célébration du rite tridentin ?
Il semble qu'il n'y ait rien de plus urgent dans la sainte Eglise que de se livrer à cette persécution des fidèles attachés à la tradition liturgique.

# Messe de Noël célébrée dans le nouveau rite au diocèse de Chicago

Le Père Pfleger est curé de la paroisse Sainte-Sabine à Chicago, le diocèse gouverné par le cardinal Cupich. Voici un aperçu de la messe de Noël qui y fut célébrée le 24 décembre 2021.
Le cardinal Cupich n'a-t-il pas mieux à faire que de chercher à supprimer la messe traditionnelle ?
Source : La Porte Latine /Fsspx.Actualités